



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

ARRAS, le 26/10/2018

BILAN DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Une participation du public relative à la demande présentée par le centre hospitalier de Lens en vue d'obtenir le permis de construire du nouvel hôpital de Lens sur les communes de Loos-en-Gohelle et Lens, a été organisée du 25 septembre au 25 octobre 2018 inclus.

La population a pu consulter le dossier sur le site internet du Nouvel Hôpital de Lens. Le dossier a également été consultable en version papier, en Préfecture du Pas-de-Calais à Arras, en Sous-Préfecture de Lens et dans les mairies de Lens et de Loos-en-Gohelle.

Une question a été formulée pendant la durée de cette participation et concerne la mise en place d'une crèche à l'intérieur de l'hôpital. Le centre hospitalier a répondu que la création d'une crèche fait partie des projets mais n'a pas été acté à ce jour. Elle ne figure pas dans la présente demande de permis de construire. Si le projet se met en place, il fera l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation.

Le bilan de cette synthèse doit être tenu à disposition du public sur le site du Nouvel Hôpital de Lens pendant une durée de 3 mois.

Le Directeur départemental
des territoires et de la mer

Assurer un suivi. Terminé le lundi 22 octobre 2018.
Vous avez répondu à ce message le 22/10/2018 13:59.

De : Centre Hospitalier de LENS <sec.dqc@ch-lens.fr>
À : COMMUNICATION
Cc :
Objet : [CH Lens] Demande de contact

Date : lun. 22/10/2018 00:04



Bonjour,

Une nouvelle demande de contact a été postée à partir du site CH-Lens.fr

Informations relatives à cette demande :

-
- Objet : Nouvel Hôpital de Lens : poster une question ou un avis
 - Message : Bonjour, Dans ce nouvel hopital y aura t'il une creche s' il vous plait merci pour votre reponse .